

L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a lancé le 8 novembre dernier, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur le développement durable, afin de « verdir » les hôpitaux.



Pour cet appel à manifestation d'intérêt lancé par l'AP-HP, en lien avec l'État, l'Ademe et l'agence régionale de santé Ile-de-France, six thématiques ont été identifiées :

- les produits de santé et soins : utilisation de produits écoresponsables, réduction de l'exposition aux polluants ;
- le bâti de sa conception à sa démolition : performance énergétique, construction bas carbone, gestion technique centralisée du bâtiment ;
- la réduction et la gestion des déchets : tri, achat durable, lutte contre le gaspillage ;
- les énergies et fluides : stockage et récupération d'énergie, mesure des consommations ;
- les mobilités : recours aux modes de transports durables, diminution des déplacements ;
- la restauration durable : produits locaux, usage unique, gaspillage alimentaire...

Les projets candidats devront s'inscrire dans l'une des trois catégories proposées : « les projets à dupliquer », « les projets à expérimenter », ou « les projets à développer ».

[L'AMI est ouvert jusqu'au 31 janvier](#). Six lauréats seront désignés et bénéficieront d'un soutien financier pouvant aller jusqu'à 30.000 euros.

[View PDF](#)